



MAIRIE DE COUIZA

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, Jacques HORTALA, Maire de la commune de COUIZA

Certifie avoir procédé à l’affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l’avis informant le public de l’ouverture de l’enquête publique sur la demande d’autorisation présentée par la SAS SAINT FERRIOL ENERGIES pour l’exploitation d’un parc éolien sur le territoire de la commune de Saint Ferriol.

Cet avis a été affiché à compter du 9 février et pendant toute la durée de l’enquête, soit 35 jours consécutifs du 24/02/2016 au 29/03/2016 conformément aux dispositions prévues par le code de l’environnement.

Fait à COUIZA le 30 mars 2016

Le Maire
Jacques HORTALA

